

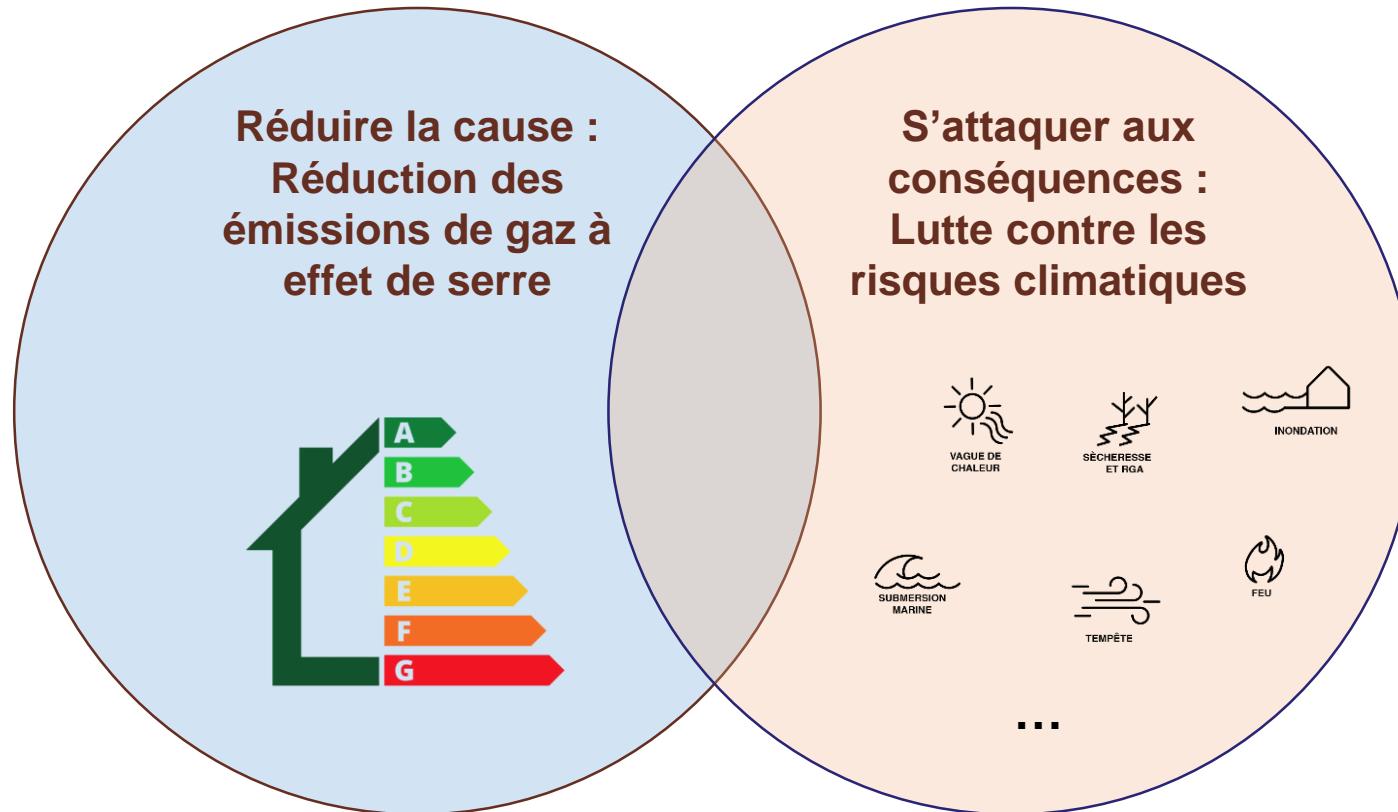
Changement climatique

Quelle prise en compte dans les territoires et dans le bâti?

- Laure ALLIBERT – Référente Adaptation au Changement Climatique, Direction territoriale Île-de-France, Cerema



ATTÉNUATION VS. ADAPTATION



QU'EST-CE-QUE LA TRACC ? ET LE PNACC ?

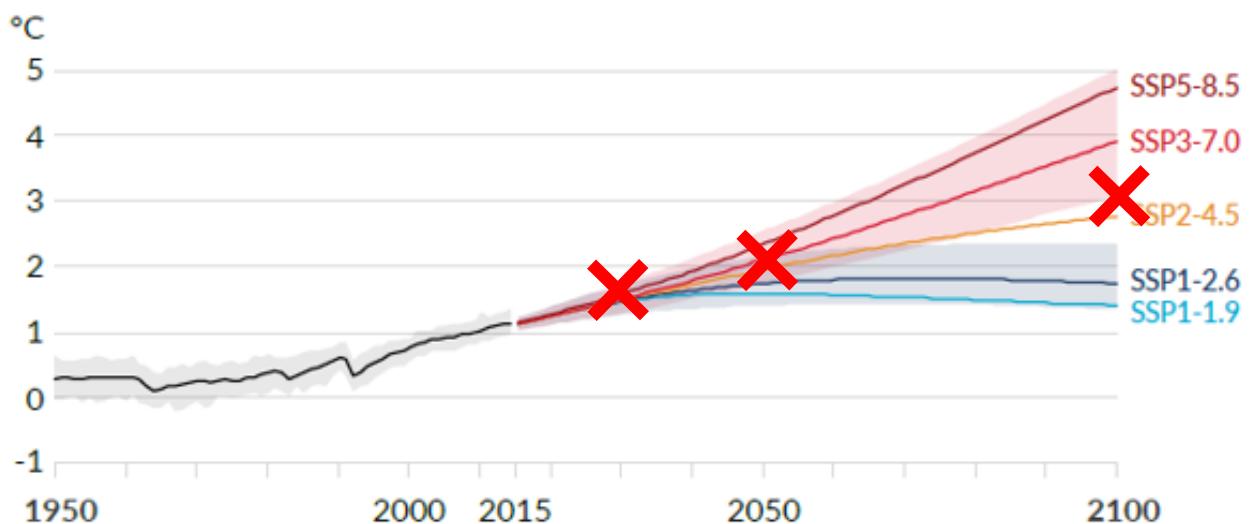
PNACC 3 : Plan National d'Adaptation Au Changement Climatique

TRACC : Trajectoire Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique

	Niveau de réchauffement pour la France	Niveau de réchauffement pour le monde
2030	+ 2 °C	+ 1,5 °C
2050	+ 2,7°C	+ 2 °C
2100	+ 4°C	+3 °C

Figure 2 : Augmentation de la température de surface dans chacun des scénarios par rapport aux niveaux de 1850-1900

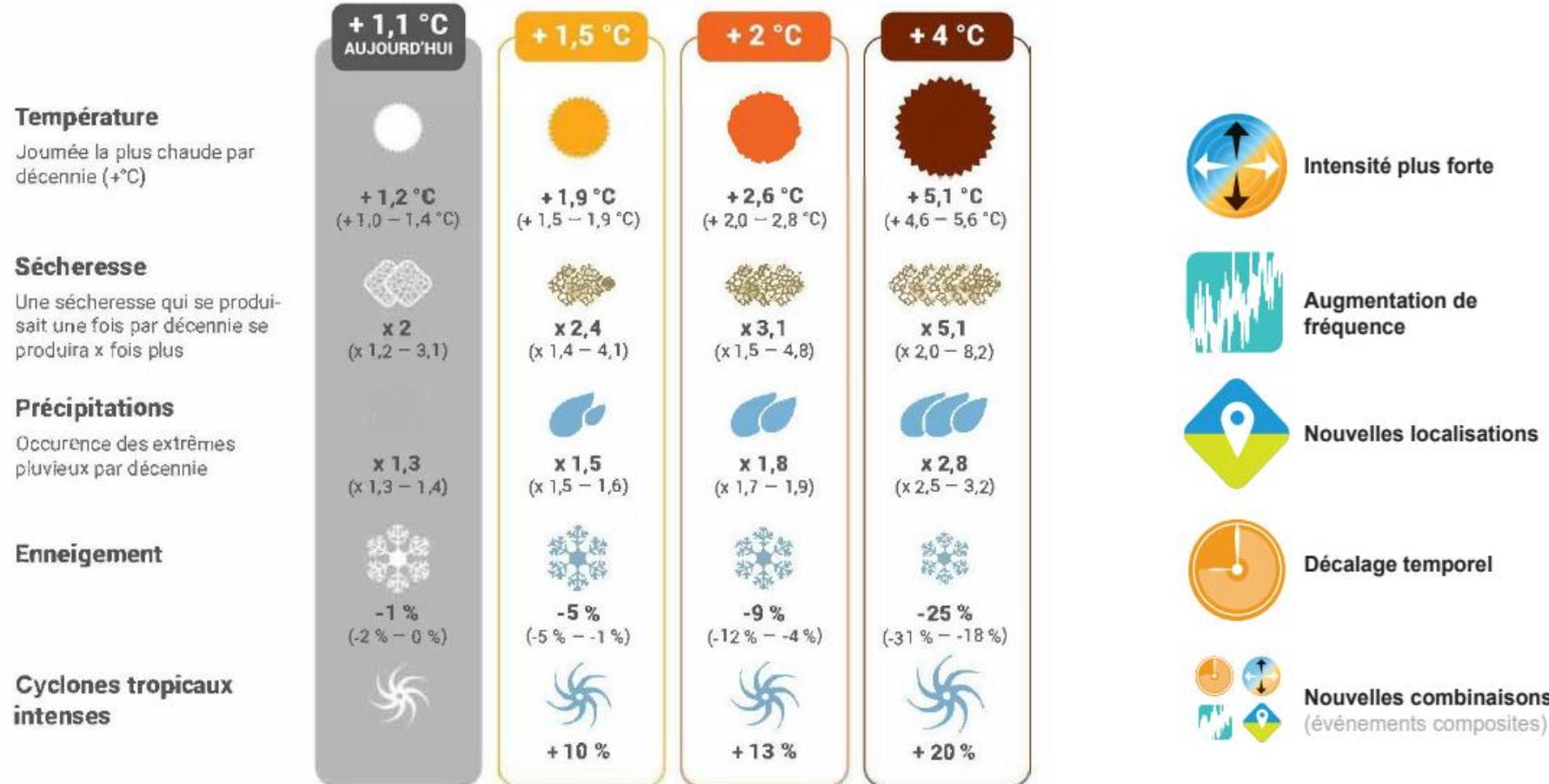
a) Global surface temperature change relative to 1850-1900



Quelles perspectives pour la France hexagonale ?

CHAQUE DEGRÉ COMpte : À QUOI S'ATTENDRE ?

Chaque fraction de degrés de réchauffement sur le globe a des conséquences importantes sur les extrêmes climatiques.

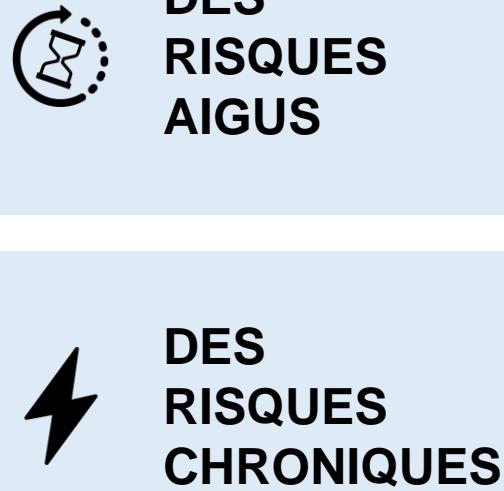


source : méteofrance, selon GIEC

Document de consultation : Trajectoire de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique

DES CONSÉQUENCES DÉJÀ PERCEPTIBLES...

DES ALÉAS



Feux de forêts

Inondations

Dommages tempêtes

Submersions marines

Surchauffe du bâti
Dégradation de la qualité de l'air

Retraits et Gonflements des Argiles
Sécheresses
Manque d'eau

Erosion côtière

LE LITTORAL, UN MILIEU EN CONSTANTE ÉVOLUTION

INDICATEUR NATIONAL DE L'ÉROSION CÔTIÈRE (CEREMA, 2018)

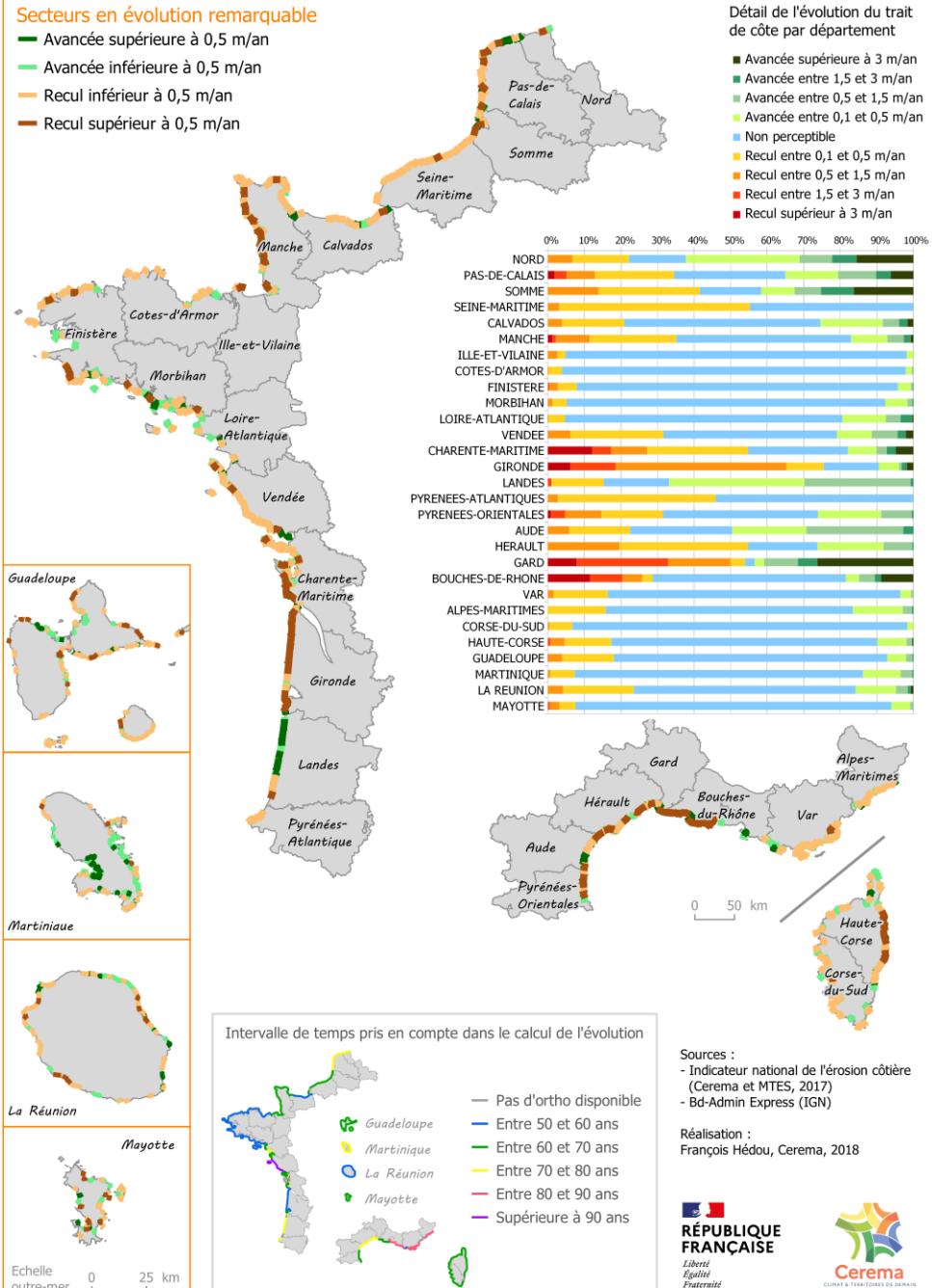
- 20 % des côtes Françaises en recul
- 900 km de côte en recul

CARTOGRAPHIE DES OUVRAGES LITTORAUX (CEREMA, 2017)

- 16 000 ouvrages relevés
- 1000 km de côte avec des ouvrages de protection

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES EN RÉGION

- Collection de 17 fascicules locaux (Cerema)



LE TOURNANT DE LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE

Loi Climat Résilience (août 2021), comprenant un volet « trait de côte »

- Prise en compte du recul dans les documents de planification et d'urbanisme
=> *Le recul n'est pas considéré comme un risque naturel majeur*
- Inscription dans la loi de la Stratégie Nationale de Gestion du Trait de Côte
- Définition de stratégies locales
- Elaboration de cartes locales d'exposition au recul du trait de côte à la charge des collectivités => *Bouleversement du jeu d'acteurs*
 - Zone 0-30 ans inconstructible / Zone 30-100 ans constructible sous conditions
- *Mais aucun financement de l'adaptation des territoires littoraux*

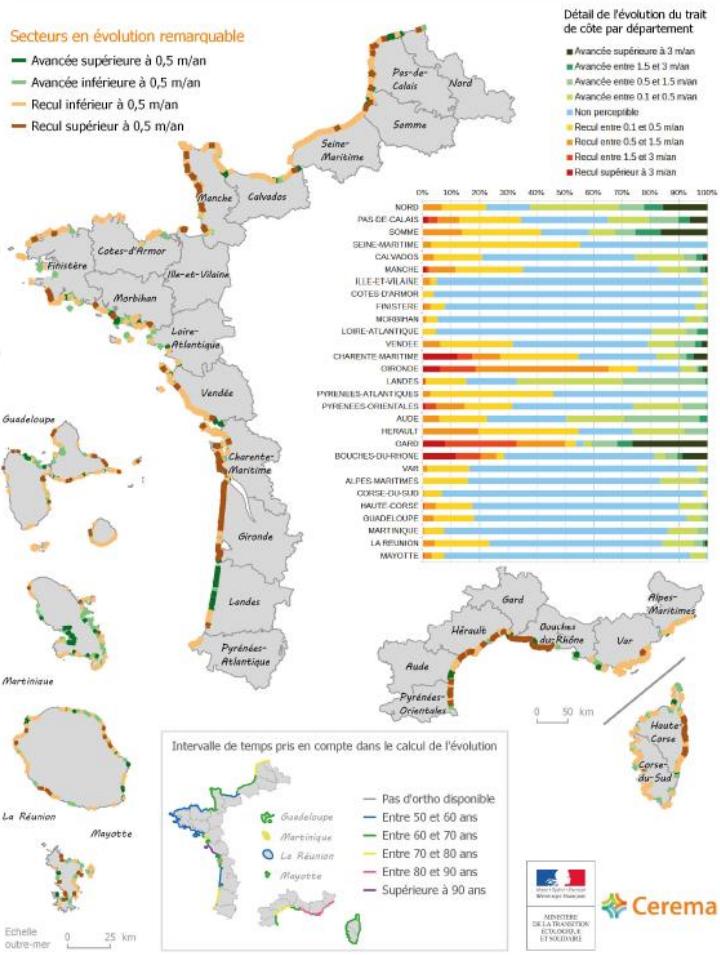
Comité National du Trait de Côte (à partir de mars 2023)

- Travail sur le financement de l'adaptation des territoires littoraux
- Appui d'une mission d'inspection



Des aléas et impacts différenciés par région, territoire

Figure 1.1.5 – Évolution du trait de côte en France

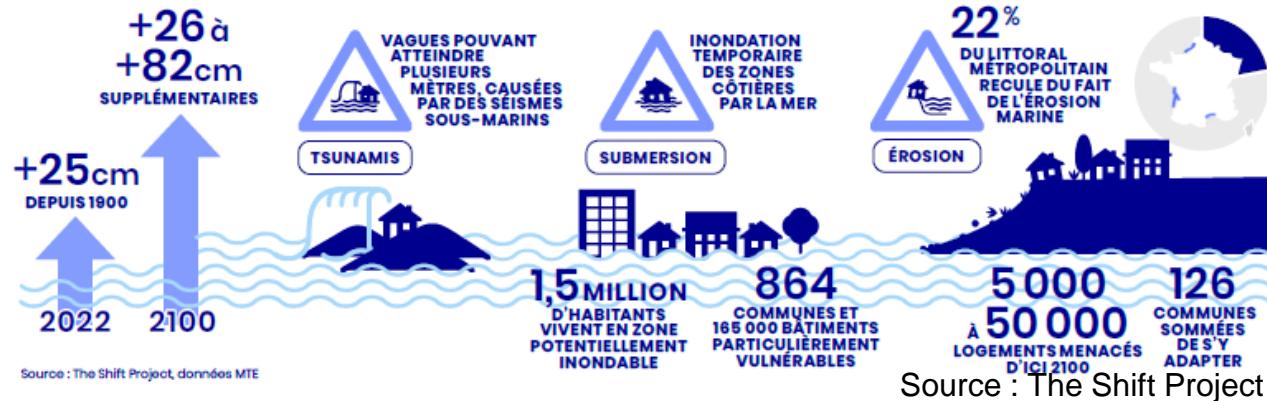


Source : Évolution du trait de côte (Cerema et MTEB, 2017). Bd-Admin Express (IGN), Réalisation François Hérou, Cerema, 2018

Source : Haut Conseil sur le Climat - Rapport Annuel 2022

La vulnérabilité des littoraux aux aléas marins aggravée par le changement climatique

La hausse du niveau des mers augmente la vulnérabilité des littoraux aux aléas marins.



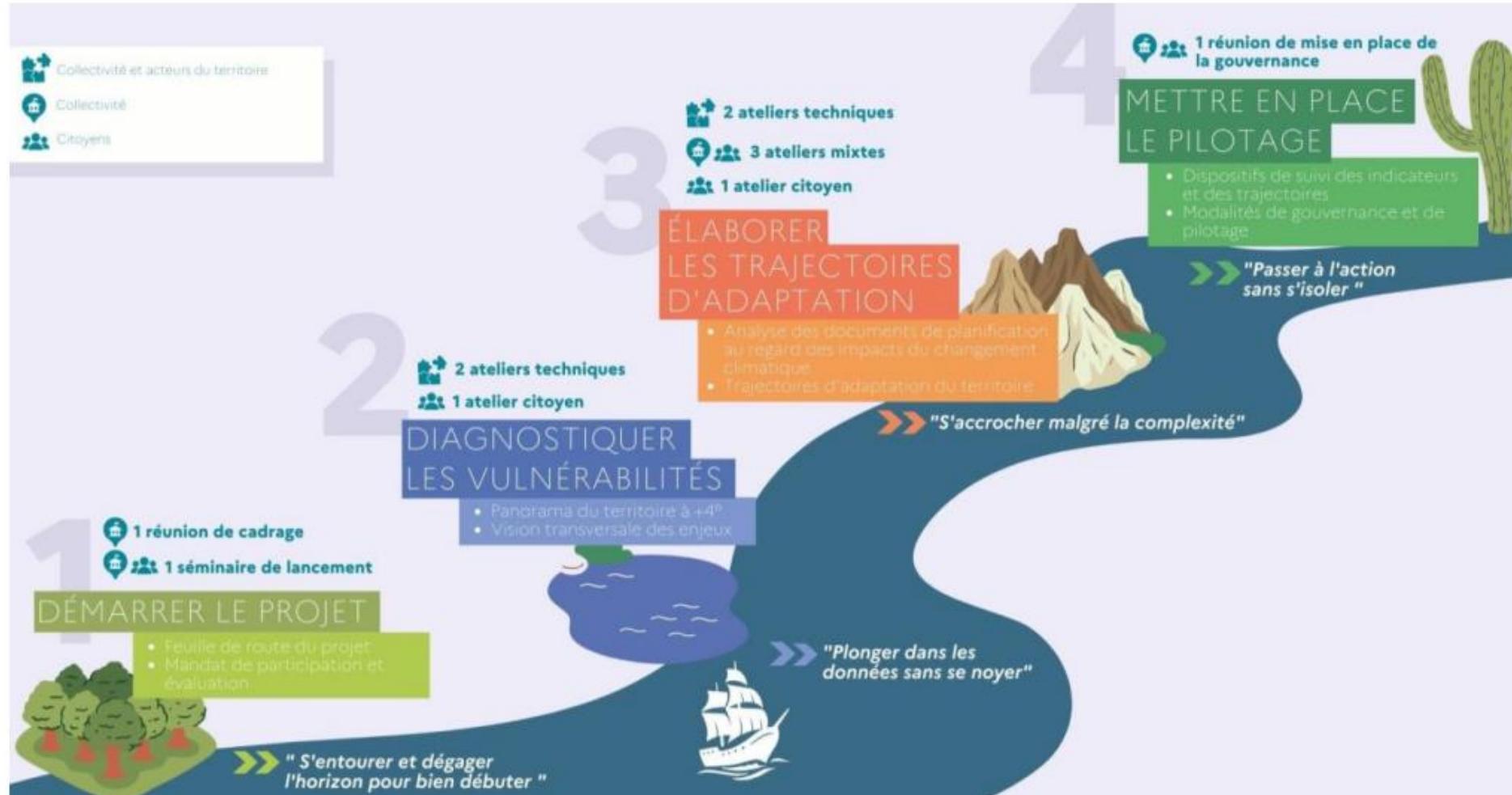
Démolition du Signal à Soulac-sur-Mer : comment l'immeuble est devenu un symbole de l'érosion du littoral

France Bleu



Soulac-sur-Mer, 2020

ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ TERRITORIALE



Risques pour les bâtiments



Surchauffe



RGA



Précipitations intenses & inondations



Erosions & Submersions marines



Mouvements de terrains (avalanches, affaissement, ...)



Feux de forêts



Tempêtes et vents violents

PLAN D'ADAPTATION DES BÂTIMENTS AU CLIMAT DÉRÉGLÉ (ABCD)

OBJET DE L'OPÉRATION

Ce plan vise par des mesures adaptatives à limiter les effets négatifs du dérèglement climatique sur les activités socio-économiques se déroulant dans les bâtiments départementaux du Val-de-Marne.

Ce projet a pour perspective de produire un plan d'adaptation qui permettra au parc bâti du département d'être mieux armé face au climat futur.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

- Cibler les bâtiments inadaptés au dérèglement climatique par des analyses et projections.
- S'interroger sur le niveau de confort des usagers tout en veillant au respect du Schéma Départemental des Energies (SDE).



LA RÉPONSE DU CEREMA

Il a été proposé des projections climatiques, une méthodologie, une caractérisation des aléas futur et de risques pour les bâtiments synthétisé via une proposition d'un **plan d'action** et d'un outil de suivi et d'évaluation de ce dernier.

Le plan ABCD, un plan en plusieurs étapes :

- Définition des objectifs et de la méthodologie ;
- Hypothèses structurantes sur le climat ;
- Contextualisation sur le parc bâti ;
- Proposition d'un plan d'action ;
- Suivi et évaluation du plan.

LES SOURCES DE DONNÉES

L'accompagnement s'appuie, à partir de l'**ADRESSE**, sur des bases de données pour qualifier l'**EXPOSITION aux risques** :



Etc.

Cependant, nous n'aurons pas toutes les **DONNÉES NÉCESSAIRES** pour caractériser la **VULNÉRABILITÉ** [AR5+, ou sensibilité (AR4)]

Echanges / questions

